



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), MME Anissa Abdellatif

Au nom de Directrice adjointe en charge de la pédagogie et de l'expérience étudiant(e) à l'IESA

certifie que le projet intitulé *Éclipse*

porté par Elsa Trudelle, Mehdi Bouquetof et Loan Tran

étudiant.e(s) en deuxième année de Mastère Production Diffusion - Spectacle Vivant,

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 28/01/2026

Signature + cachet de l'établissement

